

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
AIRVAUDAIS-VAL DU THOUE**

33 Place des Promenades 79600 AIRVAULT



N° D2025-044

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Réunion Ordinaire du 27 MAI 2025**

L'an deux mil vingt-cinq le vingt-sept du mois de mai à 18h30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à la salle des fêtes de LOUIN, sous la présidence de M. Olivier FOUILLET, Président de la CCAVT.

Date de la convocation : 21 mai 2025

20 présents + 4 pouvoirs (24 votes sur 28) :
Quorum atteint (15)

Membres titulaires présents :

- ✓ Commune d'Airvault : Olivier FOUILLET, Lucette ROCHER, Dominique GUILBOT, Sylvie NOBLET-HORTET, Mattieu MANCEAU, Huguette ROUSSEAU, Frédérique DAMBRINE, Jacky JOZEAU
- ✓ Commune d'Assais-les-Jumeaux : Jean-Claude LAURANTIN, Jean-Louis RIDOUARD, Fabrice DURAND
- ✓ Commune d'Availles-Thouarsais : Daniel ROBERT
- ✓ Commune de Boussais : Jacques ROY, Gérard GIRET
- ✓ Commune d'Irais :
- ✓ Commune de Le Chillou :
- ✓ Commune de Louin : Monique NOLOT, Mathias DIXNEUF
- ✓ Commune de Maisontiers : Gérard CHABAUTY
- ✓ Commune de Saint-Loup-Lamairé : Micheline REAU, Dominique BARREAU, Alain JEZEQUEL

4 pouvoirs :

- ✓ Pascal BIRONNEAU a donné pouvoir à Dominique BARREAU
- ✓ Viviane CHABAUTY a donné pouvoir à Olivier FOUILLET
- ✓ Frédéric PARTHENAY a donné pouvoir à Mattieu MANCEAU,
- ✓ Maryse CHARRIER a donné pouvoir à Jacky JOZEAU,

Absents/Excusés : Maryse CHARRIER, Frédéric PARTHENAY, Viviane CHABAUTY, Hélène MARSAULT, Maryse BARIGAULT, Françoise RICHARD, Pascal BIRONNEAU, Sébastien FAURE.

Frédérique DAMBRINE a été élue secrétaire de séance

=====

SOCIAL

Demande d'aide financière Bourse Micro-projets Jeunes : Geek Land

Vu la convention territoriale globale du territoire (CTG) sur la période 2023-2027 approuvée par délibération D2023-071 en date du 26 septembre 2023 ;

Vu le dispositif « Bourse Micro-projets jeunes » destiné aux jeunes de 11 à 21 ans du territoire, approuvé par délibération D2024-007 en date du 13 février 2024 ;

Considérant que le groupe de jeunes GEEK LAND du Point Animation Jeunesse d'Airvault dépose une demande avec dossier complet pour pouvoir prétendre à une aide de 500€ pour mettre en place un évènement autour des jeux vidéo rétro sur le territoire; que ce collectif de jeunes sollicite cette aide

pour faire appel à un prestataire lors de leur évènement (animation et mises à disposition de consoles vidéo) ; que dès lors ce groupe de jeunes remplit toutes les conditions d'éligibilité pour bénéficier de cette aide financière.

Considérant que le jury d'attribution réuni le 5 mai 2025 a émis un avis favorable au projet et propose d'octroyer la somme de 500 euros à ce collectif afin de les encourager dans leur engagement et leur implication dans l'animation locale et la promotion du lien social sur le territoire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, **DECIDE**, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- De valider l'aide financière de 500 € attribuée au groupe de jeunes GEEK LAND du Point Animation Jeunesse d'Airvault.
- D'autoriser M. Le Président ou son représentant à mettre en œuvre la présente délibération et à signer tout document afférent.

Fait et délibéré, le 28 mai 2025
Et ont signé le Président et le secrétaire,

Le secrétaire de séance,
Frédérique DAMBRINE

Le Président,
Olivier FOUILLET

M. Le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte et le
adressé au Tribunal Administratif de Poitiers, 15 rue Blossac, 86000 Poitiers, ou dépo
compter de sa publication et de sa transmission aux services de l'Etat

AIRVAULT

079-200041416-20250603-10-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 03-06-2025

Publication le : 03-06-2025

Pour copie conforme,
Le Président,
Olivier FOUILLET

COMMUNAUTE DE COMMUNES
AIRVAUDAIS - VAL DU THOUET
33 Place des Promenades
79600 AIRVAULT
Tél. 05 49 64 93 48